

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 27.30

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Birhni Si Chafi Tounsi

Date de naissance :

Adresse : 14 Rue DANFA 60500

Tél. : 0677693120 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A.H. TADLAOU
Chirurgie Générale
Chirurgie Gynécologique
12 Bd Jallia - Casablanca

Date de consultation :

130 Aout 2022

Nom et prénom du malade :

Birhni Chafi Tounsi

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Centrale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 Aout 2021	Dr. A. T. DIAKO	300	300	Dr. A. T. DIAKO Chirurgie Générale Chirurgie Gynécologique d'Anta. Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'AVENIR M. DAOUDI 00, Bd Med El Meknassi RABAT Casablanca - Tél. 0524 22 92 22	30/08/2022	258,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

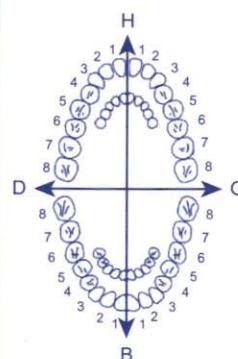
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur A. H. TADLAOUI
CHIRURGIE GÉNÉRALE, GYNÉCOLOGIQUE

الدكتور عبد الفتاح ح. التدلاوي
مساعد سابق بالمركز الصحي الجامعي ابن رشد

& COELIOCHIRURGIE
Ex. Assistant du C.H.U Averroès

الجراحة العامة- جراحة الأمراض النسوية
الجراحة بالكاميرا

12, Boulevard d'ANFA (Place Verdun)
Tél : 27-66-40 & 27-48-20 Fax : 27-66-40
Patente N° 35507242
Expert auprès des Tribunaux

الهاتف 27.48.20 - 27.66.40
12 شارع أنفا الدار البيضاء

CASABLANCA le

13.0 Aout 2022

الدار البيضاء في

M. Bihui El Ghifi Driss

53,10 Relaxol (G)

15000
as d 2g

Zyndol 100 (G)

15000 as d 2g

Neutral 5 (G)

15000 as d 2g

Carbosorb 16300 (G)

as d 2g

PHARMACIE DE L'AVENIR
Mme D/ OUDI
Mme El Mekrasse Ammar
100, Bd Med El Mekrasse
Casablanca, 100, Bd Med El Mekrasse
Casablanca, 100, Bd Med El Mekrasse

Si on n'aime pas toucher les gens, les écouter, si on n'a pas le désir de les rendre heureux, est-on Médecin ?

Mefenfan 160
 58,38
 19 8/15
 au G 2/2

28/10

Dr. A.H. TADLAOUT
 Chirurgie Générale
 Chirurgie Gynécologique
 12, Bd. d'Anfa - Casablanca

LOT 01
 PER. 01/2020
 RELAXOL 500MG/2MG
 CP B20
 P.P.V : 53DH 10


 6 118000 060033

Lot: 220213
 À consommer de
 préférence avant le: 04/2027
 PPC: 79,50 DH

ZYRDOL® 500 mg 20 comprimés pelliculés

PPV 29DH00 EXP 03/2025
LOT 21031 2

LOT : 8119
 UT. AV : 04-24
 P.P.V : 58 DH 30

PPV 38DH50 EXP 02/2025
LOT 19031 10

PHARMACIE DE L'AVENIR
 Mme DAOUIDI
 100, Bd Med El Meknassi Boujdour
 Casablanca - Tél. 02 22 21 22 31